

HABILITATION ELECTRIQUE

H0/B1/B1V/BR/BC/B2/B2V/BE ESSAI, MESURAGE, VERIFICATION

PERSONNEL ELECTRICIEN

Contexte :

- Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.
- L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.

Objectifs :

- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510

Personnes concernées :

- Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse ou haute tension

Pré-requis :

- Formation initiale en électricité ou électrotechnique
- Bonne compréhension et expression orale de la langue française

Accessibilité :

- La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateur de formation :

- Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C 18-510

Durée du stage :

- Formation initiale : 3 jours
- Formation recyclage : 1,5 jours

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
- Mise en situation pratique et jeux de rôle
- Manipulations de dispositifs de sécurité, d'EPI et de composants électriques

Mode de validation :

- Certificat de stage
- Évaluation à la fin de la formation
- Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation pré-renseigné

Dispositif de suivi :

- Feuille d'embarquement par demi-journée
- Attestation de stage
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

Responsable pédagogique :

- Fabrice SIRO

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE

Notions élémentaires d'électricité
Les dangers de l'électricité
Le courant électrique et le corps humain : Matériel de protection individuel et collectif
Les zones à risque électrique
Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510
La consignation : procédure et matériel
Les niveaux d'habilitation
Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques
Consignes et documents écrits
Utilisation des matériels et outillages de sécurité
Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
Ouvrage et installations haute tension
Travaux pratiques et évaluation pratique conformément à la réglementation
Evaluation des acquis par un test

Pour le recyclage : Partage d'expérience du stagiaire en ouverture

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Evaluation des risques électriques
Mettre en place les protections nécessaires
Travailler ou circuler dans une zone protégée
Travailler en sécurité selon matériel et situations
Remonter les difficultés rencontrées
Intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
Rédiger les documents applicables et transmettre les informations
Mettre en œuvre les procédures de consignation
Protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
Assurer la surveillance d'une zone de travail

